

Van: [redacted]@urban.brussels>
Verzonden: jeudi 21 avril 2022 16:43
Aan: URB Contrôle - Contrôle; Cab-Kab Persoons
CC: [redacted]
Onderwerp: FW: Rue de Laeken x Rue des Augustins - Signalement

Urgentie: Hoog

Madame l'échevine

Cher monsieur [redacted]

Bonjour Bruxelles

Le transfert ci-dessous n'aurait pas dû se produire, s'il aurait engendré des stupéfactions ou des désagréments, je vous prie de m'excuser.

S'agissant d'un dossier 'régional', c'est évident qu'un de mes deux contrôleurs s'en occupera.

Bien cordialement

[redacted]
Eerste Attaché
Affaires Juridiques - Juridische Zaken



www.urban.brussels

[> Newsletter](#)

mont des arts 10-13 kunstberg
bruxelles 1000 brussel



**Festival Panorama
Mont des Arts
Kunstberg**

Urban ouvre ses portes le
30.04 de 13h à 17h !
Urban opent haar deuren op
30.04 van 13 tot 17 uur!

+ info

The advertisement features a photograph of a modern interior space with a large window overlooking a cityscape, including the Atomium structure. A large white 'U' is overlaid on the left side of the image.

La clause de non-responsabilité d'Urban s'applique à ce message. De e-maildisclaimer van Urban is van toepassing op dit bericht.

From: ISA-IAS <ISA-IAS@urban.brussels>
Sent: mercredi 20 avril 2022 08:21
To: URB Contrôle - Contrôle <urb.contrôle@brucity.be>
Subject: TR: Rue de Laeken x Rue des Augustins - Signalement

Bonjour Bruxelles,

Je me permets de vous transférer ce signalement.
Pourriez-vous le prendre en charge et tenir au courant le plaignant, s'il vous plait ?

D'avance je vous remercie et vous souhaite une agréable journée.

Bien à vous,

[REDACTED]

Adjointe
Affaires Juridiques - Inspection & Sanctions Administratives



[REDACTED]

[REDACTED]

www.urban.brussels

> [Newsletter](#)

mont des arts 10-13 kunstberg
bruxelles 1000 brussel



URBAN
ZOOM

URBAN ZOOM
CONCOURS PHOTO / FOTOWEDSTRIJD
15 / 03 / 2022 → 15 / 06 / 2022
•
MONTREZ-NOUS VOTRE VISION
DE LA VILLE / TOON ONS JOUW KIJK
OP DE STAD
•
INFO : ZOOM.URBAN.BRUSSELS

La clause de non-responsabilité d'Urban s'applique à ce message. De e-maildisclaimer van Urban is van toepassing op dit bericht.

De : [REDACTED] <[\[REDACTED\]@ieb.be](mailto:[REDACTED]@ieb.be)>

Envoyé : mardi 19 avril 2022 22:02

À : [REDACTED] <[\[REDACTED\]@urban.brussels](mailto:[REDACTED]@urban.brussels)>

Cc : [REDACTED] <[\[REDACTED\]@ieb.be](mailto:[REDACTED]@ieb.be)>

Objet : Infraction à De Brouckère/Brouck'R

Bonjour,

Ceci pour vous informer d'un infraction en cours depuis au moins ce matin. En effet, un permis qui a été suspendu par le Conseil d'État continue à être exécuté. Le promoteur du projet Brouck'R continue les travaux de démolition de la partie qui fait l'angle de la rue de Laeken et de la rue des Augustins.



En espérant que vos services feront le nécessaire.

Bien à vous,

--

[REDACTED]
Inter-Environnement Bruxelles

34-36 rue du Chimiste
1070 Bruxelles

[REDACTED]
www.ieb.be